

**Délibération n°2018-03-20**

**Réf. Nomenclature « Actes » : 712**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	53
Pouvoirs	23
Votants	76

L'an deux mille dix-huit, le 28 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 18 juin 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Soursac.

**Bernard Rouge** est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

<b>Maryse Badia</b>	à	Mady Junisson	<b>Jean-Pierre Bodeveix</b>	à	François Ratelade
<b>Jean-Paul Bourre</b>	à	Martine Leclerc	<b>Sandra Délibit</b>	à	Philippe Roche
<b>Daniel Escurat</b>	à	Pierre Chevalier	<b>Alain Fonfrede</b>	à	Pierre Coutaud
<b>Frédérique Fraysse</b>	à	Tony Cornelissen	<b>Fabienne Garnerin</b>	à	Véronique Bénazet
<b>Henri Granet</b>	à	Jean Stöhr	<b>Alain Gueguen</b>	à	Stéphanie Gautier
<b>Dominique Guillaume</b>	à	Éric Cheminade	<b>Jean-Pierre Guitard</b>	à	Michel Guitard
<b>Michel Lacrocq</b>	à	Laurence Boyer	<b>Nathalie Le Gall</b>	à	Jean-François Michon
<b>Jean-François Loge</b>	à	Bernard Rouge	<b>Laurence Monteil</b>	à	Françoise Béziat
<b>Philippe Pelat</b>	à	Martine Pannetier	<b>Michel Pesteil</b>	à	Christophe Arfeuillère
<b>Daniel Poigneau</b>	à	Marilou Padilla-Ratelade	<b>Nathalie Peyrat</b>	à	Jean-Marc Michelin
<b>Serge Peyraud</b>	à	Jean Valade	<b>Gérard Rougier</b>	à	Gilles Magrit
<b>Michel Saugeras</b>	à	René Lacroix			

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Daniel Caraminot (René Lacroix), Didier Péneloux (Gérard Loche).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Marc Bodin, Éric Bossaert, Michel Bourzat, Robert Bredèche, Michèle Chastagner, Bernard Couzelas, Christine Da Fonseca, Philippe Exposito, Marc Fournand, Pierre Fournet, Baptiste Galland, Annie Gonzalez, Xavier Gruat, Thierry Guinot, Chantal Guivarch-Paisnel, Geneviève Disdero, Cécile Martin, Daniel Mazière, Christiane Monteil, Gérard Moratille, Sylvie Prabonneau, Marc Ranvier, Jean Robineaux, Valérie Sérrurier, Jérôme Valade, Jeannine Vivier.

## Décision modificative n°1 au budget annexe « déchets ménagers et assimilés »

L'adoption d'une décision modificative n° 1 au budget primitif 2018 est rendue nécessaire pour inscrire des crédits supplémentaires :

- en dépense liés à l'annulation de titres de l'année 2017 ;
- en dépense et recette liés au projet d'éclairage de sécurité à la déchetterie des Grandes Sagnes suivi par le syndicat de la Diège.

INTITULE DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes-fonctions	Montants	Comptes-fonctions	Montants
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	673 - 812	12 000,00		
Autres réseaux	21538-812	15 018,44		
Autres			1328 - 812	1 122,24
Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles			238 - 812	13 896,20
Autres prestations de services			70688 - 812	41,00
Redevance spéciale d'enlèvement des ordures			70612 - 812	1 745,00
Autres organismes			7478 - 812	10 214,00
<b>Total - Fonctionnement</b>		<b>27 018,44</b>		<b>27 018,44</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget annexe « déchets ménagers et assimilés » 2018.

A l'unanimité	
Votants	76
Pour	76
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Soursac, le 28 juin 2018

Le président,  
Pierre Chevalier

